

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2025

Le vingt-quatre du mois d'avril deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

**Membres présents à la séance :** Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, BLANCHARD Nathalie, Philippe SESSIECQ, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, David BEFORT, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT

**Membres absents ayant donné pouvoir :**

**Membres absents ou excusés :** Édouard PONCET, Joëlle BAYARD, Christophe GERARD

**Secrétaire de séance :** David BEFORT

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter la délibération 2504007 à l'ordre du jour.

### **TARIF RESTAURATION SCOLAIRE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025 – Délibération 2504001**

En raison de l'augmentation des charges liées à la restauration scolaire, Monsieur le Maire propose de fixer le prix du repas à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 de la manière suivante :

- Tarif repas enfant : 4.10
- Tarif repas employé : 4.10
- Tarif repas adulte : 5.10

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **TARIF GARDERIE PERISCOLAIRE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025 – Délibération 2504002**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le prix de la garderie périscolaire par rapport au prix fixé en 2024. Le tarif sera donc :

- 1.4 € de l'heure.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **RENOUVELLEMENT CONVENTION SAGE POUR UNE AIDE A LA GESTION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS – Délibération 2504003**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Énergétique du SIEL pour une aide à la gestion des consommations des bâtiments publics et à la mise en œuvre de solutions techniques pour une durée de 6 ans.

Le montant annuel de cette adhésion s'élève à 1450 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION AVEC LES ASSOCIATIONS POUR LA MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES - Délibération 2504004**

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec les associations qui utilisent les salles lors de leurs réunions ou manifestations (Salle des fêtes et des sports «Balcons du Forez», salle des fêtes et salle des associations «Civensoise»).

Cette convention permettra de fixer les modalités d'occupation, de respect des lieux, d'assurance, etc....

Elle sera présentée lors de la prochaine réunion mairie/associations.

Monsieur le Maire présente la convention. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette convention.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION CCFE – MISSION D'INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME - Délibération 2504005**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes assure l'instruction des autorisations d'urbanisme. La dématérialisation des procédures doit être mise en œuvre. Celle-ci suppose une adaptation de la convention signée en 2017.

Monsieur le Maire propose d'approuver cette convention modifiée.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR L'ENTRETIEN DE LA STATION DU BOURG SI TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT A CCFE**

La loi visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement prévoit la fin du transfert obligatoire aux intercommunalités. La Communauté de Communes de Forez-Est va délibérer le 2 juillet afin d'approuver ou non le transfert au 1er janvier 2026 de la compétence eau et assainissement.

Les services intercommunaux et communaux continuent à préparer l'éventuel transfert. Chaque commune doit décider de conserver ou non l'entretien de ses équipements d'assainissement collectif par son personnel technique.

Monsieur le Maire souhaite l'avis du Conseil Municipal qui, à l'unanimité, propose un accord de principe sur le fait de transférer l'entretien de la station du bourg à la Communauté de Communes de Forez-Est.

**ECLAIRAGE CHEMIN DE LA MARQUISE DE VIVENS ET REMPLACEMENT DES LANTERNES PAR UN ECLAIRAGE LED RUE DES BOUCHETS - Délibération 2504006**

Monsieur le Maire propose d'approuver la réalisation de travaux d'éclairage chemin de la Marquise de Vivens et rue du Pommier et le remplacement des lanternes par de l'éclairage LED rue des Bouchets. Selon le devis du SIEL, le montant des travaux s'élève à 34 218 €. Il resterait à la charge de la commune 27 204 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX - DELIBERATION 2504007**

La Communauté de Communes de Forez-Est propose de conclure une convention de groupement de commandes en vue de la passation d'un accord-cadre portant sur des travaux de voiries et réseaux. Ce groupement permettra de mutualiser les coûts de procédure et d'obtenir de meilleurs tarifs. Monsieur le Maire propose d'approuver cette convention.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**MICRO-CRECHE**

Afin de trouver une solution pour la gestion de l'eau qui arrive en quantité importante sur le terrain destiné à la micro-crèche, la commune a sollicité l'avis de Maître Pierrick SALEN pour évaluer les responsabilités de chaque partie. Juridiquement, la commune n'a pas intérêt à déplacer la construction. Il convient donc d'étudier les différentes possibilités de gestion de l'eau afin de poursuivre les travaux.

Un bureau d'études a été consulté. Delta Service Location Énergie et pompage va émettre un avis et proposer une prestation.

**QUESTIONS DIVERSES :**

➤ Fabien MARTINON :

- Travaux pour l'aménagement du citystade : Eiffage a terminé le terrassement, les travaux de structure sont prévus pendant la semaine du 12 au 16 mai. Le bureau de contrôle devra vérifier la conformité de l'installation avant l'utilisation.

- Voirie :

Rue des écoliers : création d'un plateau traversant. Les travaux pour le changement de la canalisation d'eau et l'enfouissement de la fibre ont été effectués.

Rue du Noyer : Le goudron sera refait sur l'intégralité de la partie abîmée.

Rue de Bérol : affaissement de la chaussée.

Rue du Palais : travaux à prévoir sur le Riou. Un rendez-vous est pris avec une technicienne du SMAELT pour avoir des conseils même si le ruisseau n'est pas référencé.

Rue de la Côte : tête de pont qui s'écroule, devis en cours.

➤ Christophe GUILLARME :

-Site Lacassagne à la zone des Places : solution trouvée pour l'évacuation des eaux souillées. Un bassin de rétention surdimensionné sera créé et le fossé communal sera utilisé pour l'évacuation de l'eau jusqu'au fossé départemental.

-Location de la salle des fêtes La Civensoise le jeudi matin pour des réunion d'affaires du groupe BNI (tarif 200 € ménage et chauffage),

-Prêt de la salle des fêtes La Civensoise le jeudi après-midi (à partir de septembre) à la Maison des sports départementale de la Loire (reprise de la pratique du sport pour des personnes fragiles ou malades).

- Hôpital de Feurs : 16 millions d'euros de déficit d'où des efforts à faire demandés par l'ARS.

- Bar La Démarrante en vente. Des acquéreurs potentiels ont été reçus en mairie.

- Restaurant Les agapes de Vinci : projet de transformation en pizzeria dans l'été

-Pose de supports de banderoles au rond-point de covoiturage (fabriqués par Mathieu AVIGNON - MA CREATIONS).

- Horloges de candélabres connectées : voir auprès du SIEL s'il faut souscrire un abonnement.

➤ Nathalie BLANCHARD :

- Repas du CCAS bien passé, 130 convives, traiteur Franck Teyssier, animation avec 2 chanteurs, coût total 5305 euros. Le coût du repas et le spectacle sont pris en charge par Intermarché.

- Commémoration : la FNACA arrête l'association, plus de cérémonie officielle le 19 mars et le 8 mai, simplement un dépôt de gerbe.

On maintiendrait la cérémonie du 11 novembre, appel aux personnes intéressées pour être porte-drapeau.

-Loire Ladies Tour le 26 avril. Besoin de signaleurs.

➤ Mireille PALMIER : Conseil d'école en mars dernier (installation vidéoprotection)

### **TOUR DE TABLE :**

Chaque membre de l'assemblée est invité à indiquer son engagement ou non pour le prochain mandat municipal en 2026.

-David BEFORT :

CMJ : action à l'EHPAD, chasse aux œufs.

-Philippe SESSIECQ :

Marché : nouveau traiteur de Cottance (végétal), nouveaux fromagers, Rendez-vous pour avoir un devis pour le portail de la cour de la Civensoise.

-Gérard BORDET :

Réunion de secteur du SIEL, comité syndical du SIEMLY.

-Dominique DUBOIS :

Lors du nettoyage de printemps : constat d'eau dans certains fossés : Fabien MARTINON indique qu'un nettoyage des buses au niveau des entrées doit être effectué,

Croix dans le parc vers l'église à remettre en état,

Stage de dessin le 17 mai.

-Olivier FAJWISIEWICZ :

Formation de secourisme avec le tennis de table,

Eclairage à prévoir vers la porte de la salle de sport,

Réunions inter associations : fête le samedi 13 décembre 2025 avec marché de Noël.

-Fabien MARTINON :

Concours de belote du CDF dimanche

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05

Christophe GUILLARME  
Maire

David BEFORT  
Secrétaire de séance